

**Session extraordinaire du Conseil municipal  
de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines  
tenue le 10 décembre 2024, à 20 h 30  
en la salle Mario-Gauthier**

Sont présents :	Madame la mairesse	Julie Boivin
	Mmes les Conseillères	Véronique Baril Isabelle Hardy
	MM. les Conseillers	Pierre Berthiaume Marc-Olivier Leblanc Sébastien Lévesque
	La greffière adjointe	Marie-Eve Charron
	M. le directeur général	Alain Cassista
	Le trésorière	Sylvie Poitras
Est absent :	M. le Conseiller	Keven Renière

---

2024-12-10 - 550

***Ouverture de la séance***

La séance est ouverte à 18h30 par Madame Julie Boivin, mairesse de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines et Madame Marie-Eve Charron agit comme secrétaire.

2024-12-10 - 551

***Adoption de l'ordre du jour***

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Berthiaume appuyé par Monsieur le Conseiller Marc-Olivier Leblanc et résolu à l'unanimité :

**D'adopter** l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire;

ADOPTÉ

2024-12-10 - 552

***Adoption du budget  
Exercice financier 2025***

Madame Julie Boivin, mairesse, présente aux citoyens présents à cette séance extraordinaire, les prévisions budgétaires de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines pour l'exercice financier 2025, lesquelles prévoient des revenus et des dépenses de l'ordre de 30 852 600 \$;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Berthiaume appuyé par Monsieur le Conseiller Marc-Olivier Leblanc et résolu à l'unanimité :

**Que** les prévisions budgétaires de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, préparées pour l'exercice financier 2025, soient et sont adoptées telles que présentées;

ADOPTÉ



2024-12-10 - 553

***Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027***

Il est proposé par Madame la Conseillère Véronique Baril appuyé par Monsieur le Conseiller Marc-Olivier Leblanc et résolu à l'unanimité :

**Que** le programme des dépenses en immobilisations de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, se chiffrant à la somme de 49 915 000 \$ pour les années 2025, 2026 et 2027, soit adopté et qu'il soit confiné aux archives de cette Corporation;

ADOPTÉ

2024-12-10

***Période de questions***

On procède à la période de questions de l'assistance.

2024-12-10 - 554

***Levée de l'assemblée***

Il est résolu à l'unanimité :

**De clôturer** la présente assemblée considérant que l'ordre du jour est présentement épuisé.

ADOPTÉ

---

Julie Boivin, mairesse

---

Marie-Eve Charron, greffière adjointe